

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 26 juin 2023 à laquelle sont présents madame la conseillère Esther Fortin ainsi que messieurs les conseillers Tom Redmond, Serge Thomassin, Jean Perron, Renaud Fortier, Olivier Duval et Jean-Pierre Fortier.

Formant quorum du conseil sous la présidence de madame la mairesse suppléante Manon Bougie.

Sont aussi présents monsieur Claude Poulin directeur général et M^e Isabelle Beaulieu notaire, greffière et directrice du Secrétariat général et greffe.

MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^o 23-13560

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par la greffière

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière en ajoutant les items suivants :

- 4.12 Embauche d'une préposée à la maintenance pour le complexe multisport pour le Service des loisirs et de la culture.
- 4.13 Démission d'une brigadière pour le Service des ressources humaines.
- 4.14 Vote par Internet Élections municipales 2025.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^o 23-13561

Séance ordinaire du 12 juin 2023

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que la greffière est donc dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023 soit accepté tel que préparé et rédigé par la greffière.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 23-13562

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc., directrice générale adjointe et suppléante, trésorière et directrice du Service des finances en date du 15 juin 2023, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 4 098 502,76 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière, Mme Karine Veilleux, CPA, M.A.P., M. Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 4 098 502,76 \$ couvrant la période du 2 juin 2023 au 15 juin 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13563

Acceptation du rapport du comité de sélection pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité par un laboratoire d'essai pour une période de 1 an et adjudication du contrat

ATTENDU : qu'à la suite d'une soumission publique, la Ville a reçu la soumission suivante :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
ENGLOBE CORP.	

ATTENDU : que l'analyse des soumissions a été effectuée en utilisant le système de pondération et d'évaluation des offres selon des critères préétablis et que le comité de sélection recommande la soumission déposée par **ENGLOBE CORP.**;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte le rapport déposé par les membres du comité de sélection.

QUE ce conseil adjuge à la firme **ENGLOBE CORP.** le contrat **pour la fourniture de services professionnels pour le contrôle de la qualité par un laboratoire d'essai pour une période de 1 an débutant le 1^{er} juillet 2023, au montant total de 99 947,19 \$**, incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à la soumission déposée et aux documents d'appel d'offres.

QUE le tout soit payable à même les budgets respectifs de chacun des projets.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13564

Versement d'une aide financière spéciale à l'organisme Club Rendez-vous St-Georges

ATTENDU : que l'organisme Club Rendez-vous St-Georges demande une aide financière pour des travaux de réfection de la toiture ainsi que pour le changement du système de chauffage;

ATTENDU : les pouvoirs conférés à la municipalité par la *Loi sur les compétences municipales*;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil octroie à l'organisme Club Rendez-vous St-Georges une aide financière de 45 000 \$ incluant toutes les taxes si applicables pour des travaux de réfection de toiture ainsi que pour le changement du système de chauffage.

QUE le tout soit financé à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13565

Don d'habits de combat et accessoires usagés du Service de la sécurité incendie

ATTENDU : que le Service de la sécurité incendie possède des habits de combat et des accessoires (casques et bottes) usagés dont la date d'utilisation est périmée (plus de 10 ans);

ATTENDU : la demande faite par M. Normand St-Pierre dans le cadre de son projet humanitaire (Projet Tela Bomberas) pour faire don de ce type d'équipement usagé au Honduras;

ATTENDU : que la valeur estimée de ces biens est d'environ 4 200 \$;

ATTENDU : que ces équipements ne sont plus affectés à l'utilité publique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la donation de 22 habits de combat et des accessoires (casques et bottes) d'une valeur estimée à 4 200 \$ et confirme que ces biens ne sont plus affectés à l'utilité publique.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13566

Acceptation d'une entente pour la création, la réalisation, la production et la diffusion de l'œuvre original Magnificat avec Gestion Suzanne Giroux inc.

ATTENDU : l'accord de principe au projet Magnificat qui vise à mettre en lumière l'église Saint-Georges au cours de l'été 2024;

ATTENDU : que les parties reconnaissent la nécessité de convenir d'une entente avec l'artiste établissant les conditions et responsabilités en vue de réaliser le projet ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la signature d'une entente avec Gestion Suzanne Giroux inc. pour la création, la réalisation, la production et la diffusion de l'œuvre original Magnificat à l'été 2024 au montant de 99 280,91 \$ incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément au projet d'entente présenté.

QUE M. Claude Poulin soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13567

Acceptation de l'offre de service de la firme Solotech pour la fourniture d'équipements techniques pour la diffusion de l'œuvre original Magnificat

ATTENDU : l'accord de principe au projet Magnificat qui vise à mettre en lumière l'église Saint-Georges au cours de l'été 2024;

ATTENDU : les termes et obligations prévus à l'entente à intervenir avec Gestion Suzanne Giroux inc.;

ATTENDU : l'offre de service déposée par la firme Solotech pour la fourniture des équipements techniques en vue de réaliser le projet Magnificat;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'offre de service de la firme Solotech pour la fourniture d'équipements techniques pour la présentation de l'œuvre original Magnificat à l'été 2024 au montant de 92 715,84 \$ incluant toutes les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de service déposée.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13568

Mise à jour du permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux

ATTENDU : que M. Michel Mercier, régisseur – Aréna et installations aquatiques a été désigné comme personne chargée d'administrer le permis d'alcool pour le centre sportif Lacroix-Dutil par la résolution numéro 22-12972;

ATTENDU : le départ de M. Michel Mercier;

ATTENDU : que le nom du responsable doit être modifié pour celui de M. Steeve Simard, régisseur – Aréna et installations aquatiques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil désigne M. Steeve Simard, régisseur – Aréna et installations aquatiques comme personne chargée d'administrer le permis d'alcool pour le centre sportif Lacroix-Dutil.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13569

Cession d'une partie de la 147^e Rue et de la 22^e Avenue et des travaux d'infrastructures par Quartier Urbain inc.

ATTENDU : l'acceptation provisoire des ouvrages signée en date du 2 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la cession par Quartier Urbain inc. des immeubles connus et désignés comme étant les lots numéros **SIX MILLIONS CINQ CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT (6 517 887), SIX MILLIONS CINQ CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-HUIT (6 517 888), SIX MILLIONS CINQ CENT TRENTE-SIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SEPT (6 536 657), SIX MILLIONS CINQ CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ (6 517 865) et SIX MILLIONS CINQ CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ (6 517 885)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, étant une partie de la 147^e Rue et de la 22^e Avenue et une partie de la piste cyclable ainsi que tous les travaux d'infrastructures s'y trouvant.

QUE ce conseil accepte également la cession d'une servitude de passage pour aire de virée par Quartier Urbain inc. sur une partie du lot numéro **SIX MILLIONS CINQ CENT DIX-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-HUIT (ptie 6 517 868)** dudit cadastre, le tout conformément au projet de contrat préparé par M^e Sabrina Lepage, notaire.

QUE le maire et la greffière soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile et nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13570

Cession d'une partie de la 11^e Avenue et
des travaux d'infrastructures par Gestion Immobilière D.L.V. inc.

ATTENDU : l'acceptation provisoire des ouvrages signée en date du 19 décembre 2022;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la cession par Gestion Immobilière D.L.V. inc. d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE (6 493 272)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, étant une partie de la 11^e Avenue ainsi que tous les travaux d'infrastructures s'y trouvant.

QUE ce conseil accepte également la cession d'une servitude de passage pour aire de virée par Gestion Immobilière D.L.V. inc. sur des parties du lot numéro **SIX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE (pties 6 493 271)** dudit cadastre, le tout conformément au projet de contrat préparé par M^e Sabrina Lepage, notaire.

QUE le maire et la greffière soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile et nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13571

Location d'un espace supplémentaire dans le motel industriel à ANS Laser inc. et
prolongation du bail actuel

ATTENDU : que ANS Laser inc. est locataire du 1800, 95^e Rue au motel industriel depuis le 1^{er} septembre 2021 et que le bail vient à échéance le 31 août 2024;

ATTENDU : la demande de cette entreprise à l'effet de prolonger son bail dans le motel industriel pour une période de 1 an;

ATTENDU : la demande de louer le local 1804, 95^e Rue pour agrandir l'entreprise du 1^{er} août 2023 au 31 août 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la prolongation du bail avec ANS Laser inc. pour une période additionnelle de 1 an soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 pour le local situé au 1800, 95^e Rue et la signature d'un nouveau bail pour le local situé au 1804, 95^e Rue du 1^{er} août 2023 au 31 août 2025.

QUE le maire et la greffière soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13572

Nomination d'une chef de Division - Approvisionnement par intérim au Service des finances

ATTENDU : l'absence pour une période de trois mois de la chef de Division – Approvisionnement;

ATTENDU : la recommandation de Me Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise la nomination de Mme Véronique Morin à titre de chef de Division – Approvisionnement par intérim pour le Service des finances, pour la période d'absence de Mme Louise Côté, selon les conditions de travail du personnel-cadre, classe 3 – échelon 1, à compter du 12 juin 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13573

Embauche d'une préposée à la maintenance pour le complexe multisport pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher une préposée à la maintenance pour le complexe multisport pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : le rapport préparé par M^e Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet de procéder à l'embauche de Mme Annick Cloutier-Turgeon;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise l'embauche de Mme Annick Cloutier-Turgeon à titre de préposée à la maintenance pour le complexe multisport selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés du Service des loisirs et de la culture, et ce, à compter du 3 juillet 2023.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13574

Démission d'une brigadière pour le Service des ressources humaines

ATTENDU : la lettre de démission reçue de Mme Louise Garand à titre de brigadière pour le Service des ressources humaines;

ATTENDU : la recommandation de M. Pascal Doyon, chef de Division – Relations de travail et SST et de M^e Magalie Plourde, directrice du Service des Ressources humaines et des Services juridiques, à l'effet d'accepter cette démission;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la démission de Mme Louise Garand à titre de brigadière pour le Service des ressources humaines, et ce, à compter du 24 juin 2023 et que de sincères remerciements lui soient adressés pour les services rendus à la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 23-13575

Vote par Internet Élections municipales 2025

ATTENDU : qu'Élections Québec propose à une quinzaine de villes de participer à un projet de vote par internet à l'occasion des élections municipales de 2025;

ATTENDU : que chaque municipalité sera responsable de ses élections;

ATTENDU : qu'Élections Québec sera toutefois responsable de l'essai de vote par Internet afin d'assurer le bon déroulement de la démarche et de coordonner les efforts, du choix du fournisseur ainsi que de l'implantation et de l'administration de la plateforme;

ATTENTU : que la Ville doit confirmer à Élections Québec son intérêt à participer à ce projet pilote;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme à Élections Québec l'intérêt de la Ville à participer au projet pilote de vote par Internet dans le cadre des élections municipales de 2025.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

Un bordereau de correspondance, comprenant 1 item, est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé dont notamment la visite du président de l'UMQ et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier sur une visite avec le président de l'UMQ à Viridis environnement pour la solution TRIOM, sur une rencontre avec le conseil des maires concernant la solution TRIOM et sur le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud, par monsieur le conseiller Serge Thomassin sur le comité des loisirs et de la culture, sur l'assemblée générale annuelle du Bercaïl, sur le comité de la sécurité publique, sur le comité de circulation et sur une rencontre avec le Club de Hockey Beauce-Etchemins 2016, par monsieur le conseiller Jean Perron sur le comité de la sécurité publique, sur le comité de circulation et sur une rencontre avec le Club de Hockey Beauce-Etchemins 2016, par madame la conseillère Esther Fortin sur le comité des loisirs et de la culture, par monsieur le conseiller Olivier Duval sur le conseil d'administration de Beauce Art et par madame la mairesse suppléante Manon Bougie sur le comité de travail et de suivi de la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et FAMILLE.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Jean-Guy Jacques demande un suivi suite au dépôt de sa pétition concernant le côté nord de la 144^e Rue. Madame la mairesse suppléante Manon Bougie et M. Claude Poulin, directeur général, informent M. Jacques qu'une réunion a eu lieu avec les services concernés et qu'il sera invité à une rencontre à la fin du mois d'août.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 13, sur proposition de monsieur le conseiller Renaud Fortier, appuyé par madame la conseillère Esther Fortin, la séance est levée.

MANON BOUGIE
Mairesse suppléante

M^E ISABELLE BEAULIEU
Greffière
